

Saint Pierre Bellevue, le 04 mars 2019.

### COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> MARS 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pateyron, Maire. Mesdames Truffinet et Calvet, Messieurs Pateyron, Grazeilles, Binette, Bayle et Nourrisseau étaient présents.

Excusé : Monsieur Tixier (procuration à M.Bayle).

Absents : Mme Polla et M. Leclerc

Secrétaire de séance : Madame Truffinet.

#### ⇒ Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

Après lecture, le compte-rendu de la précédente réunion, ne soulevant aucune observation, est adopté à l'unanimité.

#### ⇒ Communauté de Communes : rapport de la commission d'évaluation des charges

Le 20 novembre dernier, la commission d'évaluation des charges de la communauté de communes Creuse Sud-Ouest a rendu son rapport final pour l'année 2018. La commune de Saint Pierre Bellevue a perçu une attribution de compensation l'an passé de **16 535,06 euros**. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport final de la commission pour 2018. La commission doit prochainement se réunir pour déterminer le montant de l'attribution 2019.

#### ⇒ Dépenses d'investissement avant vote du BP 2019

Ainsi que le code général des collectivités territoriales le permet, le conseil autorise Monsieur le Maire à engager ou mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019 dans la limite réglementaire du quart des crédits ouverts en 2018.

#### ⇒ Admission en non-valeur

Monsieur le Maire a présenté au Conseil municipal un état transmis par Monsieur le Trésorier afin d'admettre en non-valeur des dettes irrécouvrables pour un montant total de 1 247,43 €. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

#### ⇒ Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes

La Direction Générale des Finances Publiques propose la mise en œuvre du service de paiement par carte bancaire et prélèvement unique sur Internet des titres de recettes exécutoires émis par la collectivité dont le recouvrement est assuré par le comptable public : encaissement des loyers et facturation de l'eau / assainissement. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion à ce service.

#### ⇒ Demandes de subvention associations

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions ci-après pour l'exercice 2019 :

- |                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| ➤ Association AIES Les Bruyères  | 350 €   |
| ➤ Association Loisirs Animations | 350 €   |
| ➤ CCAS                           | 4 500 € |
| ➤ GVA de Royère de Vassivière    | 50 €    |
| ➤ Radio Vassivière               | 50 €    |

### ⇒ Demande d'ouverture à urbanisation de la parcelle D 888 au Compeix

Monsieur Edouard Proust souhaite acquérir la parcelle D 888 située au Compeix dans le cadre de son activité professionnelle de négoce de bois pour créer une plateforme de stockage de bois rond et la construction d'un hangar d'une surface de 1000 m<sup>2</sup>. Suite au refus de l'atelier d'urbanisme, la parcelle étant située en dehors des parties actuellement urbanisées, le Conseil municipal sollicite la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers afin qu'elle se prononce sur la possibilité d'ouvrir cette parcelle à urbanisation.

### ⇒ Demande d'éclairage public à La Parade

La Sarl Bredier demande l'installation d'une lampe municipale pour éclairer l'entrée de leur dépôt à la Parade. Le devis demandé au SDEC s'élève à 5 347,50 € TTC. L'emplacement envisagé ne conviendra peut être pas au demandeur. Compte tenu du coût élevé des travaux, il a été décidé d'étudier un peu mieux la question et envisager cette extension dans le cadre d'une éventuelle rénovation du village ultérieure.

### ⇒ QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire est intervenu lors d'une réunion à la Communauté de communes à propos de la dernière collecte des encombrants réalisée sur un seul point de collecte pour faire des économies, au détriment du service de proximité aux administrés. Cette année la Communauté de communes proposera deux options.  
Le Maire évoque également la situation financière actuelle de la Communauté de communes deux ans après la fusion.
- Les travaux de réfection du mur de soutènement du Compeix avancent bien.
- Monsieur Binette s'interroge sur le devenir de la boulangerie du Compeix et interpelle Monsieur le Maire. Une réunion des élus de la commune est prévue le vendredi 8 mars à 18h pour faire le point sur les candidatures reçues pour la reprise du commerce.
- Monsieur Binette va demander aux cantonniers de faire les joints des deux préaux dans l'enceinte de la mairie.
- Madame Brusson se plaint de l'excès d'éclairage public la nuit dans le bourg de Saint Pierre. Un chiffrage pour une baisse d'intensité de l'éclairage sera demandé, Monsieur le Maire s'oppose à la coupure de l'éclairage public la nuit.

La séance est levée à 19h45.